



BULLETIN MUNICIPAL 2024

GRANGES-LE-BOURG



Le mot du Maire,

Cette nouvelle année 2024 est dans la continuité de 2023, avec la concrétisation des projets menés depuis le début du mandat. Au programme encore beaucoup de chantiers, plus ou moins ambitieux mais non superflus. Etudes, recherches de financements, suivi des travaux, améliorations des services rendus aux usagers et recherches d'économies, sont les activités quotidiennes de vos élus tout au long de l'année. Nous sommes aussi attentifs aux dépenses, car l'inflation ne concerne pas que les ménages. Fête du 15 août, journées européennes du patrimoine, repas organisés par les bénévoles du comité des fêtes, chasse aux œufs pour les enfants, dynamisent notre village et permettent de garder du lien et de la convivialité dont nous avons tant besoin. Une attention particulière été portée sur notre petit patrimoine avec des restaurations dans un soucis de préservation et de mise en valeur.

Une pensée pour les plus fragiles d'entre nous, ceux qui nous ont quitté cette année 2023 et à tous ceux qui subissent la guerre.

Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.

Prenez soin de vous et vos proches.

Bien à vous.

Votre maire Claude Armbruster.

RÉALISATIONS 2023

Eau et assainissement

Remise en état du chemin de la station de pompage dans le bois en contrebas de la route du moulin Brisse.

Travaux de raccordement de la fontaine rue de Saulnot au trop plein du château d'eau et enfouissement d'une canalisation.

Relevage des bouches à clés rue de Saulnot et sortie des compteurs dans des caissons sur le domaine public afin de faciliter le relevé et la détection des fuites.

Remplacement de la conduite d'eau rue des cannes et réparation de la chaussée.

Installation d'un raccord pompier sur le petit château d'eau pour la sécurité incendie.

Arrêt de bus (ancienne école)

Mise en sécurité de l'arrêt de bus au centre du village (suite à la demande de la région) et remise en route des panneaux lumineux de sécurité routière.

Bois

Affouage en bord de route : 231 stères ont été vendus au prix de 37€ le stère.

Affouage sur pied (recépage) : 2 inscriptions prises en Mairie (7€/stère HT).

Vente de bois communal : 300 m³ ont été vendus sur pied cette année.

Le contrat de bûcheronnage et de débardage a été attribué à la SASU BILLOTTE.

Programme forestier

Les travaux forestiers de régénération naturelle et d'entretien ont été effectués par la SASU Billotte.

Restauration des vestiges du château

15^{ème} tranche de travaux du château débutée en 2023 et qui va se poursuivre en 2024 par l'association AIIS INTERM'AIDE : réfection du mur d'enceinte route des monts de salins.



Journées européennes du patrimoine

La commune de Granges le Bourg avec le concours de La CCPV, de l'office du tourisme de Villersexel et le Comité des fêtes, a organisé une déambulation musicale dans la commune avec la présentation des principaux bâtiments patrimoniaux : 120 personnes ont participé à cet événement festif et culturel et 40 personnes au repas champêtre nocturne au pied du château.

Patrimoine communal

Le lavoir couvert a été rénové courant de l'année 2022. Des quilles ont été posées en 2023 pour éviter le stationnement sur les pavés. La mise en eau est à l'étude pour 2024, le lavoir sera alimenté en circuit fermé.

Rénovation de la fontaine rue de Saulnot, rue du pavé et alimentation de celles-ci en eau avec le trop plein du château d'eau (eau non traitée). Restauration du calvaire situé à côté du lavoir couvert.



OBJECTIFS ET TRAVAUX 2024

Lotissement de la rue des prés : réfection de la chaussée, des trottoirs, des évacuations des eaux pluviales.

Renouvellement de l'éclairage public par des leds.

Finalisation des études pour la rénovation de l'ancienne école et la réalisation d'une chaufferie bois et début des travaux.

Installation des compteurs d'eau sur le domaine public : dernière tranche (Grande rue et rue du moulin Brisse).

Travaux de sylviculture afin d'entretenir et de régénérer la forêt communale.

Travaux du château : 15ème tranche comprenant la réfection du mur d'enceinte route des monts de salins et installation de 2 portails coulissants.

INFORMATIONS DIVERSES ET PRATIQUES

Fête de Noël des enfants

En partenariat avec les communes de Crevans, Secenans, et Granges-la-Ville, un spectacle ainsi qu'un goûter de Noël ont été organisés à la salle communale de Granges-la-Ville, 26 enfants de la commune y ont participé.

Extinction de l'éclairage public :

La demande de sobriété énergétique du gouvernement s'est traduite par un sondage des habitants concernant l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h. Nous avons obtenu 56.8 % de réponses et 94 % se sont déclarés favorables à cette dernière.

Cette extinction nous a permis de réduire en 2023 notre consommation d'électricité de 42% et de réduire par la même occasion notre facture énergétique et notre impact environnemental.

Site internet : <https://www.granges-le-bourg.fr/>

Sur le site internet de la commune : retrouvez toutes les informations pratiques pouvant vous être utiles, démarches administratives, documents à télécharger, vie de la commune, culture, patrimoine... et encore bien d'autres. Celui-ci est enrichi et mis à jour régulièrement.



Panneau Pocket

L'application est devenue l'outil indispensable pour rester informé des activités de la commune. 319 personnes sont abonnées à notre commune et il y a eu 24 202 lectures de panneaux pour 2023.

Pour cela téléchargez panneau Pocket sur votre smartphone et recherchez Granges-Le-Bourg. Vous pouvez aussi être informés des actualités d'autres communes, du Sytevom, de la communauté de commune, de la gendarmerie Panneau Pocket est aussi disponible sur ordinateur.



Conseiller numérique

Lucas DECAILLOZ conseiller numérique est disponible sur toute la communauté de commune du pays de Villersexel pour vous accompagner dans vos démarches numériques, administratives etc...

N'hésitez pas à prendre rendez-vous. Vous pouvez aussi vous rendre à la maison France Services de Villersexel.

Un accueil est possible à la mairie de Granges-Le-Bourg pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Arrivée de la fibre

Les dernières habitations vont être raccordées à la fibre ce début d'année 2024, pour toute question ou information relative à la fibre, il faut contacter Haute-Saône fibre.

Commémorations du 11 novembre

Vous avez été nombreux (environ 40 personnes) à assister aux cérémonies du 11 novembre et l'équipe municipale vous en remercie. Ce fut un moment de recueillement avec une lecture et l'appel des soldats morts pour la France. A l'issue de la cérémonie, la municipalité a convié les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

Commémorations du 8 mai 2024

En 2024 les commémorations du 8 mai 1945 auront lieu à Granges-le-Bourg en partenariat avec Granges-la-Ville, Secenans, Crevans, et Mignavillers. Chaque commune l'organise à tout de rôle une fois tous les 5 ans. Nous comptons sur votre présence.

Comité des Fêtes

Cette année 2024 le comité des fêtes vous propose : **le dimanche 25 février** concours de tarot, **le dimanche 7 avril** chasse aux œufs pour les enfants de maternelle et primaire (gratuit) et moules frites le midi. **Le jeudi 15 août** à partir de 10h : tournoi de pétanque, repas friture et petite restauration, activités pour les enfants l'après-midi et repas froid le soir. Le feu d'artifice sera tiré par la commune sous réserve d'autorisation préfectorale.

Parking poids lourds

La commune ne disposant pas de places de parking pour les camions, une convention a été signée avec la commune de Secenans. Trois places de parking sont désormais disponibles, pour cela merci de vous faire connaître en mairie et obtenir l'autorisation du maire.

Epicerie participative

La commune réfléchit à un projet d'épicerie participative (association) pour vendre des produits locaux et créer du lien.

Une réunion publique est organisée **le jeudi 7 mars 2024 à 19h** afin d'expliquer le projet à la population. Nous vous invitons à venir écouter l'association « Bouge ton Coq » mais aussi remplir le questionnaire ci-joint. Merci de nous le retourner. **La réussite de ce projet ne dépend que de vous.**

Restrictions d'eau

Comme vous le savez tous, l'année 2023, le printemps comme l'été, ont été très secs et chauds. Très rapidement la Préfecture a mis en place des restrictions concernant les usages de l'eau.

Nous tenions à vous remercier pour votre civisme durant cette période particulièrement compliquée.

Economiser l'eau est l'affaire de chacun. N'oubliez pas de couper l'eau quand vous vous absentez

Nous vous incitons à vous équiper de récupérateurs d'eau de pluie pour arroser vos plantes, laver vos véhicules, nettoyer votre terrasse....

L'approvisionnement en eau durant les mois de juillet à octobre était tout juste à l'équilibre entre l'arrivée au château d'eau et la consommation journalière.

Colis et repas des Anciens

60 colis avec des produits locaux ont été distribués pour les fêtes de fin d'année et 30 personnes ont participé au repas du dimanche 21 janvier 2024.

Pôle éducatif de la Roselière à Saulnot

L'établissement est composé de 9 classes et l'effectif actuel est de 204 enfants, dont 36 de Granges-le-bourg.

Présence Verte

La commune prend en charge 50 € /an.

Rappel : l'abonnement est de 24,90€ /mois.

Pour tout renseignement s'adresser en Mairie.

Personnel communal

Reclassement de Mme Sandrine GALMICHE (agent d'entretien) à l'agence postale communale.

Sécurité routière

Nous vous invitons à respecter les limitations de vitesse dans la commune pour le bien de tous. De très nombreuses incivilités routières sont constatées très régulièrement.

Naissances

Il y a eu 2 naissances en 2023 hors commune.

Décès

Nicole	IATTONI	le 09/03/2023	à l'âge de 93 Ans
Monique	ENOCH	le 08/04/2023	à l'âge de 89 Ans
Odile	DOUCEY	le 27/07/2023	à l'âge de 81 Ans
Etienne	BOURGON	le 04/09/2023	à l'âge de 92 Ans
Yvette	MALCUIT	le 19/10/2023	à l'âge de 92 Ans
Guy	COUVET	le 01/12/2023	à l'âge de 78 ans

Nouveaux Habitants

Il y a eu 17 nouveaux arrivants en 2023.

Les nouveaux habitants sont priés de se faire connaître en Mairie pour faciliter toutes les démarches administratives.

TARIFS

Eau

Les tarifs pour 2024 : (à compter du 1^{er} avril 2024)

Eau	2.00 € / m ³
Assainissement	1.10 € / m ³
Location compteur et abonnement	21 € par an soit 10.50 € par semestre.

Ordures ménagères

Sortir le bac le mardi soir pour le mercredi sinon en cas de non ramassage présenter le bac le jeudi soir pour le vendredi matin.

Cartes Jeunes (toujours disponibles à la mairie)

Gratuité jusqu'à 18 ans pour les habitants du village

Au-delà de 18 ans : 6 €.

Pour les habitants extérieurs : 10 €

Location des salles

Salle de convivialité :	Habitants du village	90 €
	Extérieurs	140 €
Salle pour tous (maxi 30 personnes) :	Habitants du village	70 €
	Extérieurs	110 €

SERVICES ADMINISTRATIFS

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Lundi de 16h à 18h
- Mardi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h

Pour contacter votre mairie



03.84.20.28.06

E-Mail : mairie.glb@wanadoo.fr

M. Claude ARMBRUSTER (Maire)	06.82.00.67.43
M. Claude VUILLEMIN (1 ^{er} adjoint)	06.77.43.83.92
M. Jérôme CONVERSEZ (2 ^{ème} adjoint)	06.71.07.45.99
M. Olivier MONNIER (3 ^{ème} adjoint)	06.14.62.71.93

Merci de réserver les appels sur les téléphones des élus aux cas d'urgence.

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale

- Lundi et vendredi de 9h à 11h et 16h à 18h30
- Mardi de 16h à 18h30
- Mercredi de 9h à 12h
- Jeudi de 14h à 18h30
- Samedi de 9h à 12h

Pour contacter votre Agence Postale Communale



03.84.89.94.65

Levée du courrier

- Lundi à Samedi : 9 h

Inscription sur la liste électorale aux heures de permanence tout au long de l'année et au plus tard avant le 3 mai 2024.

Déchetterie de Saulnot

Pour les déchets de type : bois, déchets verts, cartons, ferrailles, déchets d'équipement électriques et électroniques, encombrants, gravats, déchets spéciaux (aérosols, batteries...), pneus, huiles de vidanges, produits chimiques....

Horaires d'ouverture d'hiver du 1^{er} Novembre au 28/29 Février :

Mardi, vendredi et samedi 9h à 12h / 13h30 à 16h30

Horaires d'ouverture d'été du 1^{er} Mars au 31 Octobre :

Mardi, vendredi et samedi 9h à 12h / 13h30 à 18h



ENEDIS (Sécurité Dépannage)

09.72.67.50.70

SCODEM des 2 rivières (Déménagement / Emménagement, composition du foyer...).



03.84.20.37.10

Fax :

03.84.20.39.07

E-Mail :

scodem2rivieres@gmail.com

Pôle éducatif de Saulnot

03.84.27.45.74

Périscolaire Pôle éducatif de Saulnot

03.84.27.46.58



RAPPEL :

- Un arrêté municipal a été pris concernant l'entretien des trottoirs en cas de neige : chaque particulier doit nettoyer ou faire nettoyer et entretenir le trottoir le long de sa propriété.
- Pour des raisons de sécurité vous devez veiller à ce que les haies et arbustes ne débordent pas sur la voie publique, trottoir compris.
- Les travaux occasionnant des nuisances sonores (bricolage, jardinage...) sont autorisés par arrêté préfectoral de 9h à 12h et de 14h à 19h30 les jours ouvrables et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.
- Par arrêté préfectoral tout brûlage est interdit (branchage, déchets verts ou ménagers...).
- **Le remplissage des piscines est soumis à l'autorisation de la mairie.**
- Toute modification extérieure de votre habitation ou de ses annexes (changement de fenêtres, de porte de garage, ravalement de façade...) est soumise à une autorisation d'urbanisme, merci de vous rapprocher de la mairie pour vous procurer les imprimés nécessaires.
- Stationnement dans la commune : nous vous rappelons que le stationnement est interdit sur les trottoirs. Des places de stationnement, ainsi que des parkings sont prévus à cet effet dans la commune, merci de vous y garer.